

Couleur Boutonne



LE MOT DU MAIRE

Les électeurs Chef-Boutonnais ont installé, pour 6 ans, un nouveau conseil municipal en renouvelant leur confiance à la majorité sortante, que j'avais déjà l'honneur de conduire. Qu'ils en soient remerciés.

J'ai donc été réélu maire pour 6 ans malgré tous les bruits et rumeurs que certains ont eu plaisir à répandre durant ces dernières semaines. Avant de fermer définitivement la page électorale et de nous concentrer pleinement sur notre mission, je souhaite faire ici une mise au point claire et revenir sur cette après-campagne qui s'est déroulée dans un climat "particulier". Des mensonges, des contre-vérités ont été colportés. Les deux recours émis par Jacques Flandrois et Maryvonne Lehir à mon encontre ont été rejetés en date du 4 juin **par le tribunal administratif**, comme cela avait déjà été le cas lors des élections municipales de 2008. Je n'ai rien dit, attendant sereinement que la justice passe. **Elle est passée et c'est là, la réponse la plus juste et la plus forte.**

Que m'était-il reproché ? La mise en cause principale a été d'accepter le vote de quelques électeurs (moins de 1% des votants) sans pièce d'identité, soit parce qu'ils n'en disposaient pas, soit parce qu'ils l'avaient oubliée. Rappelons que pour la première fois, cette obligation est instaurée à Chef-Boutonne, tout comme dans les communes de plus de 1000 habitants. C'est cette tolérance accordée uniquement à des électeurs parfaitement connus dans la commune qui m'a été reprochée...

Pourtant, nous vivons en milieu rural et **nous nous connaissons pratiquement tous**. C'est d'ailleurs sans doute pour cette raison que le Ministère de l'Intérieur a signé un décret, 4 jours seulement avant le premier tour des municipales, pour exclure de cette nouvelle obligation les communes de moins de 1000 habitants... Mais nous comptons plus de 1000 habitants...

Comment aurions-nous pu priver de droit civique des électeurs (ne disposant pas de pièce d'identité, non obligatoire dans la vie courante), alors que l'abstention augmente à chaque élection ? Cette tolérance a peut-être été une maladresse, mais en aucun cas une malhonnêteté. Il aurait été de bon ton de ne pas confondre les deux...

Je tiens à préciser que seule une minorité de personnes de la liste concernée avec quelques autres, a tenu et amplifié des propos que la justice a réprouvés. Je conclurai cet épisode, en vous confiant que cela n'a pas été facile à vivre pour mon équipe et mes proches.

Se présenter à une élection, c'est aussi accepter le verdict des urnes !

Aujourd'hui, je souhaite que nous travaillions tous pour le bien commun.

Ce nouveau numéro de Couleur Boutonne va donc vous présenter le principal chantier de la fin de l'année : le parking devant la future maison médicale.

Vous y trouverez également toutes les représentations qu'ont bien voulu prendre en charge les nouveaux élus pour ce mandat. Comme vous pourrez le constater, les missions et le travail ne manquent pas.

Soyez convaincus de notre volonté de travailler pour l'intérêt général et de notre envie de servir au mieux notre commune.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SE SONT RÉPARTI LES TÂCHES !

Etre conseiller municipal implique bien évidemment de participer aux réunions du Conseil Municipal qui se réunit en principe une fois par mois mais la commune doit être représentée dans différentes entités, en plus des commissions communales.

Voici donc la liste des participations de chaque élu volontaire aux différentes structures :

COMMISSION "APPEL D'OFFRES"

Fabrice MICHELET, *président de droit*
Jacqueline LORET, Joël PROUST,
Jacques FLANDROIS, *titulaires*
Stéphane VASLIN, Sylvie MAGNAIN,
Peggy AUGUSTIN, *suppléants*

COMMISSION "FINANCES/MARCHÉS PUBLICS"

Responsable de la commission :
Fabrice MICHELET, *Maire*
Patrick COIRAULT, Sylvie COUTEAU,
Rodolphe FOURRÉ, Arthur JONES,
Jacqueline LORET, Sylvie MAGNAIN,
Joël PROUST, Jany ROUSSEAU, Stéphane VASLIN

COMMISSION "VIE DU PERSONNEL"

Responsable de la commission :
Fabrice MICHELET, *Maire*
Peggy AUGUSTIN, Rodolphe FOURRÉ,
Guillaume GENDRAUX, Jacqueline LORET,
Sylvie MAGNAIN, Jany ROUSSEAU

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA BOUTONNE (SMBB)

Jacqueline LORET, Jany ROUSSEAU, *titulaires*
Périne DEVINCK, Sylvie MAGNAIN, *suppléantes*

COMMISSION "ANIMATION DE LA VILLE"

Responsable de la commission :
Sylvie MAGNAIN, *1^{ère} adjointe*
Séverine BERLAND, Périne DEVINCK,
Christian GRIPPON, Stéphanie ROBERT
Jany ROUSSEAU, Stéphane VASLIN

COMMISSION "COMMUNICATION"

Responsable de la commission :
Sylvie MAGNAIN, *1^{ère} adjointe*
Séverine BERLAND, Nicole BETTAN,
Arthur JONES, Stéphane VASLIN

COMMISSION "BIBLIOTHÈQUE"

Responsable de la commission :
Sylvie MAGNAIN, *1^{ère} adjointe*
Séverine BERLAND, Sylvie COUTEAU,
Arthur JONES, Jany ROUSSEAU

COMMISSION "PATRIMOINE"

Responsable de la commission :
Joël PROUST, *2^{ème} adjoint*
Peggy AUGUSTIN, Séverine BERLAND,
Patrick COIRAULT, Sylvie COUTEAU,
Rodolphe FOURRÉ, Guillaume GENDRAUX,
Christian GRIPPON, Jacqueline LORET,
Patrick PETIT

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DES DEUX-SÈVRES (SIEDS)

Marielle DELAIRE, *titulaire (hors conseil)*
Guillaume GENDRAUX, *suppléant*



Le Conseil Municipal au complet

DÉLÉGUÉS AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Fabrice MICHELET, *Président de droit*
Nicole BETTAN, *Vice-présidente, 3^{ème} adjointe*
Patrick COIRAULT, Sylvie COUTEAU,
Périne DEVINCK, Sylvie MAGNAIN,
Jany ROUSSEAU, Stéphane VASLIN, *élus*
Gérard BEAUDOIN, Nicole BOISSON,
Nicole BOUILLON, Dominique COIRIER,
Chantal LEDUC, Valérie MAGNAN,
Christine ROYER, *membres nommé(e)s par le maire*

SYNDICAT CANTONAL À VOCATION UNIQUE (SIVU) VOIRIE

Fabrice MICHELET, *2^{ème} Vice-Président*,
Patrick PETIT, Joël PROUST

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE 4B (SMAEP 4B)

Arthur JONES, Fabrice MICHELET,
Joël PROUST *titulaires*
Jacqueline LORET, Sylvie MAGNAIN,
Guillaume GENDRAUX, *suppléants*

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GESTION DES GENDARMERIES DE CHEF-BOUTONNE (SIGGEC)

Fabrice MICHELET, *Président*
Rodolphe FOURRÉ, *suppléant*

DÉLÉGUÉS AU CONSEIL D'ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE "LES DEUX JARDINS"

Fabrice MICHELET, *membre de droit*
Stéphanie ROBERT, *titulaire*
Jacqueline LORET, *suppléante*

DÉLÉGUÉS AU CONSEIL D'ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE "LES TULIPIERS"

Fabrice MICHELET, *membre de droit*
Stéphanie ROBERT, *titulaire*
Jacqueline LORET, *suppléante*

DÉLÉGUÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE PUBLIC "FRANÇOIS TRUFFAUT"

Sylvie COUTEAU, *titulaire*
Séverine BERLAND, *suppléante*

DÉLÉGUÉ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'HÔPITAL DE MELLE

Jany ROUSSEAU

DÉLÉGUÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCÉE PROFESSIONNEL "JEAN FRANÇOIS CAIL"

Fabrice MICHELET, *membre de droit*
Sylvie COUTEAU, Arthur JONES, *titulaires*
Séverine BERLAND, Nicole BETTAN, *suppléantes*

COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS)

Rodolphe FOURRÉ

CORRESPONDANT "DÉFENSE"

Joël PROUST

CORRESPONDANT "SÉCURITÉ ROUTIÈRE"

Patrick COIRAULT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE POITOU

Fabrice MICHELET, *Président et Président de droit de la commission "Appel d'offres"*
Sylvie MAGNAIN, *membre des commissions "Enfance-Jeunesse" et "Déchets"*
Joël PROUST, *8^{ème} vice-président, membre de la commission "Intérêt communautaire et Rapprochement des territoires"*
Jany ROUSSEAU, *membre de la commission "Développement économique et développement durable"*
Arthur JONES, *membre de la commission "Assainissement"*
Jacques FLANDROIS
Conseillers municipaux membres des commissions communautaires :
Nicole BETTAN, *commission "Santé Solidarité"*
Sylvie COUTEAU, *commission "Vie Scolaire"*

ELU RÉFÉRENT "DÉCHETS"

Sylvie MAGNAIN

ELU RÉFÉRENT "ASSAINISSEMENT"

Arthur JONES

SYNDICAT MELLOIS DES PISCINES

Fabrice MICHELET

SYNDICAT MIXTE DU PAYS MELLOIS

Fabrice MICHELET, *membre de droit*
Arthur JONES, *titulaire*
Sylvie MAGNAIN, *suppléante*

Fabrice MICHELET, Maire, est par ailleurs présent dans les institutions suivantes : • 2^{ème} Vice-Président du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) • CA de l'ADM 79 (Association Des Maires) • Membre de la CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale) • CA de l'Office de Tourisme.

UN NOUVEAU QUARTIER SORT DE TERRE

La future gendarmerie (SIGGEC) est en construction depuis plusieurs mois. Les travaux de la future maison médicale (Communauté de Communes du Cœur de Poitou) commencent maintenant sur le même site, à la place de l'ancien "Espace Kennedy" démoli fin 2013. La création d'un parking, sous maîtrise d'ouvrage communale, conclura la restructuration de ce quartier. Mais quel est concrètement ce projet ?

Afin de minimiser les coûts globaux, les différents financeurs (commune, communauté de communes, SIGGEC) ont validé la création d'une place commune permettant aux différents usagers de stationner. En effet, il est préférable de mutualiser un parking, dans la mesure où les utilisations se font à des horaires différents, plutôt que chaque collectivité crée son propre stationnement. C'est pour cela que la commune va procéder à la rénovation de cet espace, allant de la place située au centre de ces équipements, jusqu'à l'avenue de l'Hôtel de Ville.

Le plan ci-dessous montre la future réalisation sur laquelle le Conseil Municipal et les différents utilisateurs se sont accordés.

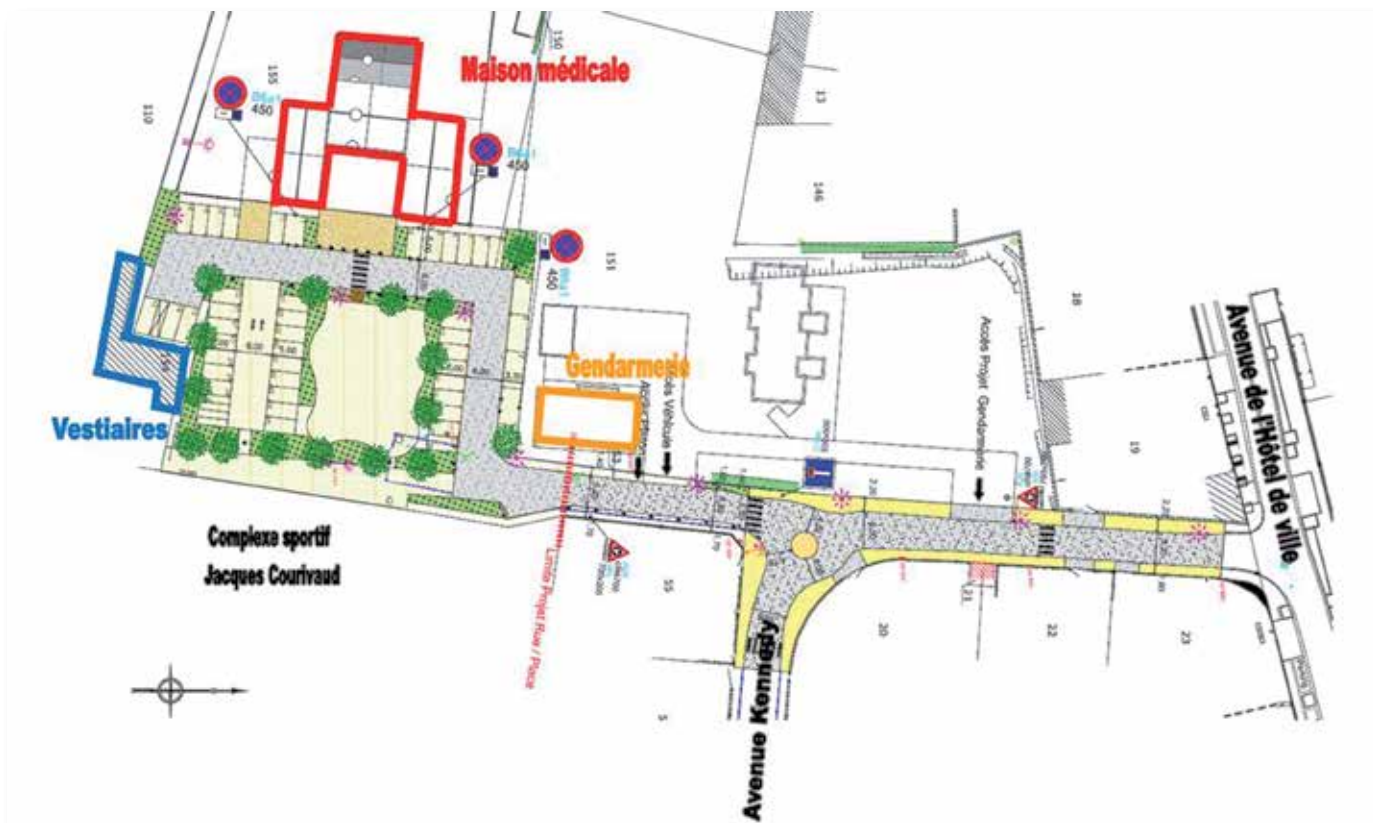
45 places de stationnement seront créées dans cette place de village, plantée d'arbres. Des espaces végétalisés agrémenteront également l'ensemble.

Afin de sécuriser le carrefour avec l'avenue Kennedy, un rond-point franchissable est proposé. Bien évidemment, l'ensemble des trottoirs sera revu pour être adapté aux normes actuelles.

Le Conseil Municipal a validé l'opération, estimée à 250 000 € TTC, pour laquelle les travaux devraient débuter à l'automne. En effet, il est indispensable que les différents chantiers se terminent en même temps, pour que l'accès à la nouvelle maison médicale soit possible. La consultation des entreprises aura donc lieu cet été.

L'urbanisation de ce quartier, proche du centre-ville, va totalement modifier le visage de l'entrée du complexe sportif "Jacques Courivaud". Cela implique aussi de trouver un nom à cette place, afin de donner une adresse postale à la gendarmerie et à la maison médicale.

Si vous avez des idées, faites-nous en part (par email ou au secrétariat de la mairie), avant le 15 juillet, pour que le Conseil Municipal puisse prendre la décision lors de sa séance de juillet.



Plan de la future réalisation

LES ÉLUS RÉFÉRENTS

Lorsque vous avez une doléance, une demande à formuler ou lorsque vous constatez une anomalie dans votre quartier (dégradation, éclairage public ne fonctionnant pas...) contactez votre élu référent. Une autre mission de l'élu référent est de distribuer les journaux municipaux et de remettre aux nouveaux habitants le livret d'accueil. Voici la liste des rues avec le nom de l'élu (coordonnées des élus en mairie ou sur le site) :

Angoulême (Route d').....	Joël PROUST	Laiterie (Rue de la, de l'Avenue Auguste Gaud au Rond Point de la Gare)	Sylvie COUTEAU
Béchade (Rue Robert, de la Tête Noire au carrefour de Puyrault).....	Patrick COIRAULT	Laiterie (Rue de la, de l'Avenue Auguste Gaud à la Rue du Département).....	Rodolphe FOURRÉ
Béchade (Rue Robert, du carrefour de Puyrault à la sortie de Chef-Boutonne)	Stéphane VASLIN	Liberté (Rond-Point de la).....	Sylvie COUTEAU
Bessons (Rue des).....	Nicole BETTAN	Loizé (Route de).....	Nicole BETTAN
Bois aux Pins (Le).....	Guillaume GENDRAUX	Lucas (Rue Eugène) :.....	Fabrice MICHELET
Bonnal (Rue du Général).....	Jany ROUSSEAU	Maisonnette (Route de la).....	Guillaume GENDRAUX
Boutonne (les Hauts Jardins de la).....	Joël PROUST	Malessherbes (Place).....	Stéphanie ROBERT
Cail (Place).....	Arthur JONES	Marchioux (Rue du).....	Stéphanie ROBERT
Chalets (Avenue des).....	Sylvie COUTEAU	Marchioux (Place du).....	Stéphanie ROBERT
Champ de Foire (Rue du, n°1 à 6).....	Jacqueline LORET	Martyrs de la Résistance (Place des).....	Jacqueline LORET
Champ de Foire (Rue du, n°7 à 12).....	Fabrice MICHELET	Melle (Route de).....	Guillaume GENDRAUX
Champ des Halles (Rue du).....	Rodolphe FOURRÉ	Melle (Route de, n°50).....	Patrick PETIT
Champs Forts (Rue des).....	Sylvie MAGNAIN	Mimosas (Rue des).....	Stéphane VASLIN
Champ Griffier (Place du).....	Stéphanie ROBERT	Moulin Neuf (Le).....	Jacqueline LORET
Chandant (Chemin de).....	Guillaume GENDRAUX	Moulin des Paillards (Impasse du).....	Fabrice MICHELET
Chemin Vert (Rue du).....	Stéphane VASLIN	Moulin de Pouillet (Impasse du).....	Jacqueline LORET
Commerce (Grand Rue).....	Arthur JONES	Moulin de Treneuillet.....	Guillaume GENDRAUX
Coquelicots (Chemin des).....	Patrick COIRAULT	Naud (Rue François).....	Nicole BETTAN
Coupeaume (Rue de).....	Stéphanie ROBERT	Paillanderie (Rue de la).....	Nicole BETTAN
Coynault (Rue René).....	Stéphanie ROBERT	Parc (Chemin du).....	Fabrice MICHELET
Croix Perrine (Place de la).....	Jany ROUSSEAU	Pavillon (Le).....	Joël PROUST
Département (Rue du).....	Jacqueline LORET	Pellevoisin (Chemin de).....	Guillaume GENDRAUX
Doignon (Avenue Louis).....	Sylvie COUTEAU	Perrain (Place Paul).....	Arthur JONES
Font Renard (Rue de).....	Sylvie MAGNAIN	Perrain (Rue Paul).....	Arthur JONES
Fontaine (Rue de la).....	Nicole BETTAN	Petit Four (Rue du).....	Nicole BETTAN
Fouquaud (Avenue des Fils).....	Guillaume GENDRAUX	Petit Genêt (Chemin du).....	Patrick COIRAULT
Gadioux (Rue Maurice).....	Joël PROUST	Petit Maure (Place du).....	Arthur JONES
Gambetta (Rue).....	Stéphanie ROBERT	Petit Maure (Rue du).....	Arthur JONES
Gare (Rond-Point de la).....	Sylvie COUTEAU	Piard (Rue Constant).....	Jacqueline LORET
Garenne du Bois aux Pins (La).....	Guillaume GENDRAUX	Pierre Blanchard (Rue).....	Fabrice MICHELET
Garenne (Rue de la Petite).....	Patrick COIRAULT	Pirouelle (Rue de la).....	Sylvie MAGNAIN
Garenne Guidée (Rue de la).....	Guillaume GENDRAUX	Plaisance (Rue de).....	Fabrice MICHELET
Gaud (Avenue Auguste).....	Rodolphe FOURRÉ	Pont Supérieur (Rue du, du carrefour de Puyrault à la rue de la Pirouelle).....	Stéphane VASLIN
Giroux (Rue Elise).....	Sylvie COUTEAU	Pont Supérieur (Rue du, de la Rue de la Pirouelle à la Route d'Angoulême).....	Joël PROUST
Gonds (les).....	Jacqueline LORET	Pré (Place).....	Sylvie COUTEAU
Gontaud Biron (Rue).....	Stéphanie ROBERT	Pré du Coq (Rue du).....	Sylvie MAGNAIN
Gournay (Route de).....	Nicole BETTAN	Prieuré (Rue du).....	Jacqueline LORET
Graineterie (Rue de la).....	Arthur JONES	Proust (Avenue Louis, du cimetière à la Croix Perrine).....	Jany ROUSSEAU
Grand Four (Rue du).....	Nicole BETTAN	Proust (Avenue Louis, de l'église au cimetière).....	Jacqueline LORET
Grand Four(Place du).....	Nicole BETTAN	Rosignol (Chemin du).....	Nicole BETTAN
Grand Mouton (Le).....	Patrick COIRAULT	Roujault (Rue).....	Stéphanie ROBERT
Gravettes (Chemin des).....	Patrick PETIT	Sauzé-Vaussais (Route de).....	Patrick COIRAULT
Hairaud (Rue Hyppolite).....	Nicole BETTAN	Seillon (Rue des).....	Arthur JONES
Héliot (Rue Henri).....	Sylvie COUTEAU	Talonnaire (Rue de la).....	Jacqueline LORET
Hermitage (Chemin de l').....	Jacqueline LORET	Temple (Rue du).....	Nicole BETTAN
Hôtel de Ville (Avenue de l').....	Jany ROUSSEAU	Thomas (Place Emile).....	Jany ROUSSEAU
Huilerie (Rue de l').....	Stéphanie ROBERT	Trois Versennes (Rue des).....	Sylvie MAGNAIN
Judée (Rue de).....	Jacqueline LORET	Venelle (La).....	Stéphanie ROBERT
Justice (Rue de la).....	Nicole BETTAN	Vieux Limort (Rue du).....	Stéphanie ROBERT
Kennedy (Avenue du Président).....	Rodolphe FOURRÉ		
Laffitte (Rue du Dr).....	Arthur JONES		

Les Grapaudières : Rue des Quatre Vingt Sillons, Rue du Champ Piron, Rue du Fief Turpin, Chemin de la Roue, Route de Pigeon-Pierre (n°1 et 2), Rue de Planier, Route de Niort (au niveau de Planier) : **Christian GRIPPON**

Lussais : Rue du Pont neuf, Rue Guesny Chamberaude, Rue du Logis, Place et Impasse des Chaumias, Rue du Lavoisier, Chemin des Meuniers, Route de Niort (côté sud jusqu'au logis) : **Séverine BERLAND**

Les Vaux : Rue de la Vallée, Rue du Canton, Rue des Tourterelles, Chemin des Lavandes, Rue du Château d'Eau, Rue des Garennes, Impasse de la Vallée, Chemin des Gravettes, Route des Vaux, Route de Pigeon Pierre (sans les n°1 et 2) : **Patrick PETIT**

Les écarts de Chef-Boutonne : Les Sables (Buffevent), Le Grand Maboué : **Stéphanie ROBERT** - La Chagnée : **Rodolphe FOURRÉ** - Les Ecluses, Le Moulin de Lussault, Péchiot, Les Fontaines de Chaillé, Le Moulin du Guibou : **Séverine BERLAND**.

MAIS, QUEL LAVOIR ?

Que savez-vous des lavoirs de Chef-Boutonne ?

À Lussais, la rue du Lavoir descend de la route départementale D740 jusqu'au lavoir même. Alors, lequel de ces lavoirs est celui de la rue en question ? Bien sûr, celui de la rue du Lavoir est le numéro 5 !

Ceux sur les photos sont les cinq lavoirs publics de Chef Boutonne. Le numéro 1 est celui de la source de la Boutonne, le numéro 2 celui de la rue de Judée, le numéro 3 se trouve chemin de Chandant et le numéro 4 en face du Château de Javarzay. Il y avait aussi plusieurs lavoirs privés dont quelques-uns existent toujours. Ils font partie de notre patrimoine.

Les lavoirs existent depuis très longtemps, tout d'abord comme une pierre ou une planche posée au bord de l'eau et sans abris. Il était courant que le même point d'eau serve à la fois à faire boire les animaux, laver le linge, jeter les ordures et alimenter les foyers en eau. Il est évident que cette eau n'était pas de bonne qualité. Vers le début du XIX^{ème} siècle, on commence à comprendre que les épidémies résultent de ce manque d'hygiène et c'est de cette époque que datent les premiers lavoirs dédiés. La loi du 3 février 1851 a voté un crédit spécial pour subventionner la construction des lavoirs et depuis cette date, leur nombre a augmenté.

Malgré ce nom, les femmes (c'étaient toujours les femmes) lavaient

souvent le linge ailleurs mais c'était au lavoir qu'elles le rinçaient et l'essoraient. Normalement, le bord du lavoir se composait d'une pierre inclinée où les femmes s'agenouillaient pour jeter le linge dans l'eau, le tordre et le battre avec un battoir pour l'essorer. Ces dames devaient le transporter au lavoir dans une brouette et le porter au lieu de séchage.

Ce travail était physiquement très pénible. Cependant, le faire avec d'autres femmes du village avec la possibilité de discuter entre elles, le rendait moins dur. On échangeait les nouvelles du village. On chantait. Il y avait des traditions avec souvent une hiérarchie et du bizutage. C'était le seul lieu où les femmes se réunissaient seules.

Au XX^{ème} siècle, on utilise de moins en moins les lavoirs. La machine à laver est plus pratique et beaucoup plus facile. Le travail éreintant des lavandières est devenu une curiosité historique.

Le lavoir de la "rue du Lavoir", a la particularité d'être muni d'un système de plancher relevable pour venir à bout des problèmes de niveau d'eau. Au lavoir en face du château, avec la maison des lavandières, on peut s'informer sur la grande lessive.

Alors partez à la découverte des lavoirs de notre belle commune, trésors du passé qu'il convient de préserver.



UN RESTAURANT, DEUX ENFANTS DU PAYS

Comme un enfant que l'on aurait vu grandir, la pizzeria JOS vient d'avoir 18 ans. Auparavant, le bar PMU "Le Sulky" était également un restaurant, place Cail. Michel Ducros et son épouse, les propriétaires, souhaitant séparer l'activité restaurant, décident de reprendre ce qu'était le café "Chez Charly", rue des Seillon. Leurs employés d'alors, leur fils Johnny, serveur de formation, et Olivier Seguin, leur cuisinier, s'associent et créent le 4 mars 1996 "La Pizzeria JOS". Ces deux enfants du pays, titulaires d'un CAP, chacun dans leur spécialité, vont faire grandir leur activité, en élargissant et en fidélisant leur clientèle.

Aujourd'hui on trouve à la carte et aux menus, non seulement des pizzas mais aussi des viandes, salades et poissons. Ils vous proposent aussi le midi des menus ouvriers. Ces repas peuvent être consommés en salle ou sur la terrasse installée en face, depuis quelques années. Les pizzas peuvent être emportées. Les produits viennent pour la plupart des producteurs locaux (truites, fromages...) mais ici on y fabrique aussi de bonnes pizzas avec les produits italiens traditionnels.

Pour mieux répondre aux attentes de sa clientèle, la cuisine a été rénovée et



remise aux normes et la décoration de la salle repensée ce qui procure une ambiance chaleureuse. Johnny et Olivier sont également à votre disposition pour vos demandes de repas ou banquet.

Soucieux de servir au mieux leur clientèle, ils ont souhaité faire partie des commerces qui sont contrôlés par un client mystère. Cette opération initiée par la Chambre de Commerce et d'Industrie des Deux-Sèvres leur a permis de recevoir ce label de Charte de Qualité : La Garantie de l'Excellence, pour 2013-2014, comme 4 autres commerces dans la commune.

L'équipe est constituée des deux membres fondateurs et d'un autre cuisinier. En saison un ou deux serveurs viennent renforcer les effectifs. L'établissement est ouvert tous les jours midi et soir (fermeture le dimanche midi et le lundi). N'hésitez pas à les contacter au **05 49 29 62 31** ou à consulter leur site internet :

www.pizzeriajoschefboutonne.com

Tous les ans ils organisent des animations. Pourquoi ne pas participer à la prochaine, le 13 juillet avec la soirée moules frites, animée par le groupe "Anksor" de Gilles Bouvier. Pensez à réserver car ce sera pour vous un moyen de découvrir ou redécouvrir ce lieu convivial.

LE TTCB : CLUB PHARE DE NOTRE COMMUNE !

Le club de tennis de table de Chef-Boutonne, dénommé TTCB, est le club phare de notre commune car il tient un rôle important au niveau national. En effet, l'équipe première masculine, qui évolue en nationale 1, est le club le mieux classé du Poitou-Charentes. Il nous paraît donc intéressant de consacrer ce numéro à la découverte, pour certains, de ce club emblématique.

A partir des années cinquante, Monsieur Marcel Toumit anime une section tennis de table sous l'égide du Foyer Culturel. C'est en 1973 qu'est créé le club TTCB sous la présidence de Gilles Bouvier. De nombreux Chef-Boutonnais fréquentaient le club et la sur-occupation des salles ne permettait pas de jouer régulièrement, obligeant même les joueurs à aller s'entraîner à Saint Martin d'Entraigues ou à Ardilleux. Le club décide alors en 1986 de construire sa propre salle.

Ce sont des bénévoles du club, sous la houlette de professionnels (eux aussi bénévoles) qui vont s'atteler à la tâche ; les matériaux étant financés par la commune. Les services techniques de Chef-Boutonne participent également à cette grande aventure. Cette réalisation reste dans la mémoire des participants comme une expérience forte en partenariat humain et travail collectif : "nous avions plaisir à travailler ensemble". Cette salle porte le nom de "Didier Fretier" joueur du club disparu il y a vingt ans lors d'une compétition.

Le club a depuis très longtemps joué la carte de l'emploi avec des éducateurs salariés qui se sont succédé : Stéphane Pouzet, Jérôme Riché, Christophe Arnaud, Grégory Demarest, Benjamin Garcin et actuellement Radu Stelea, qui joue en équipe Nationale 2.

Dans ce club qui tourne bien, depuis sa création en 1973, seuls trois présidents se sont succédé : Gilles Bouvier puis Joël Sureau et

aujourd'hui Fabrice Geoffroy. Gilles Bouvier est également juge arbitre, après avoir été Président du Comité Départemental 79 pendant 16 ans. Il est depuis quatre ans Président de la Ligue Poitou-Charentes. Pascal Griffault, ancien joueur local, est depuis 1988 conseiller technique au Comité Départemental 79. Il est même devenu l'entraîneur de l'équipe de France des pongistes en sport adapté.

Ce qui fait la renommée du club, c'est avant tout son tournoi international annuel, dont le douzième a eu lieu du 28 au 31 mai dernier. Il succède à seize années de tournois nationaux. Dans le gymnase entièrement rénové, se sont affrontés quelques uns des meilleurs joueurs de cette discipline à l'exception de Nolan Givone qui participait au championnat de France en Rhône-Alpes. Nous lui pardonnerons son absence car il nous a ramenés les titres de champion de France cadet en individuel et en double. Le club est aussi reconnu pour ses équipes qui évoluent en Nationale 1 et 2 ainsi qu'en régionale et départementale. Les formateurs interviennent aussi auprès des scolaires pour permettre une ouverture du club vers différents publics. Quelques ombres au tableau, le manque de joueuses et de public lors des rencontres à Chef-Boutonne.

Au cours de la saison 2013-2014, avec plus de 110 licenciés, le club s'est organisé pour accueillir les rencontres de ses équipes de N1 et N2 en même temps ; les matches se déroulant dans la salle du gymnase. Il devrait en être de même pour la saison 2014-2015 ; alors n'hésitez pas à venir encourager ces joueurs et soutenir un club reconnu comme un lieu de formation et de progression par la Fédération Française de Tennis de Table. D'ailleurs, celle-ci envoie à Chef-Boutonne un nouveau joueur en la personne de Vincent Picard, champion de France minime.

L'entrée lors de ces compétitions est gratuite, le TTCB espère vous y voir nombreux.



Equipe N1 (2013-2014)

de gauche à droite autour du Président Fabrice Geoffroy : Baptiste Vierge, Nolan Givone, Frédéric Sonnet et Dorian Quentel.



Equipe N2 (2013-2014)

de gauche à droite : Paul-Emmanuel Magois, Radu Stelea, Christian Danciu et Shane Laugesen.

EXPRESSION LIBRE - GROUPES REPRÉSENTÉS AU CONSEIL MUNICIPAL

La commission communication a accepté, en mai dernier, d'accorder aux groupes représentés au conseil municipal un droit d'expression dans ce journal ; ce qui constitue une nouveauté. Il est nécessaire de préciser qu'aucune obligation n'était imposée dans la mesure où elle n'existe uniquement que pour les communes de plus de 3500 habitants. Mais, au-delà du "mot du Maire" qui est l'expression d'une personne, nous considérons que les groupes doivent également exprimer leur avis. C'est notre idée de la démocratie.

2014
2020 Ensemble, Agissons
pour Chef-Boutonne.

Les élections municipales sont maintenant terminées. Les deux recours à l'encontre de Fabrice Michelet ont été rejetés, comme nous nous y attendions.

Maintenant, nous avons conscience que nous devons avancer ensemble pour notre commune et notre territoire. Nous souhaitons d'ailleurs travailler pleinement avec nos collègues de l'opposition. Soulignons que, depuis la mise en place de ce conseil municipal, les principales décisions ont été prises à l'unanimité.

2014 : Un souffle nouveau !!

Le groupe n'a pas souhaité faire de publication dans ce numéro.

JUILLET	
Mercredi 2	Remise des trophées sportifs - 19h - Mairie
Samedi 5	Pique nique et Feu de la Saint Jean Les Amis des Chaumias - Lussais
Jeudi 10	Réunion publique sur la gestion de l'eau Centre Culturel - 20h30
Lundi 14	Fête Nationale - Pique-nique, Structures gonflables, Feu d'artifice - Site du Château
Mercredi 16	Clôture du Concours Photos
Dimanche 20	Repas - PECH - Site du Château
Mercredi 23	Récital Violoncelle-Piano - Artenetra Eglise Notre Dame
Vendredi 25 samedi 26 et dimanche 27	Enduro carpes 48 H - PECH - Etang de Javarzay
Samedi 26	Repas moules-frites - PECH - Ferme du Château

AOÛT	
du mercredi 13 au dimanche 17	Enduro carpes 96 H - PECH - Etang de Javarzay
Vendredi 22	Jeux Inter communes - Participation de l'équipe de Chef-Boutonne à Sauzé-Vaussais

SEPTEMBRE	
Du lundi 1 ^{er} au dimanche 7	Voyage en Alsace - Marchavec
Jeudi 4	Don du Sang - Ferme du Château
Samedi 6	Assemblée Générale - CAIL - Centre Culturel
Mardi 9	Pique-nique - La Source - Ferme du Château
Samedi 20 et dimanche 21	Journées Européennes du Patrimoine

OCTOBRE	
Samedi 4	Concours truites - PECH - Etang de Javarzay
Samedi 11	Soirée dansante - APEL - Ferme du Château
Dimanche 12	Loto - Amicale des Sapeurs Pompiers Ferme du Château - 14h
Mardi 28	Paëlla - La Source - Ferme du Château
Du mercredi 29 oct au mar- di 11 nov.	Festival d'automne et du jeune public - Ciné Chef

NOVEMBRE	
Dimanche 9	Loto - PECH - Ferme du Château
Mardi 11	Cérémonie au monument aux morts
Mardi 11	Loto - FC Boutonnais - Ferme du Château
Dimanche 16	Assemblée Générale - Marchavec - Centre Culturel
Dimanche 16	Séance gratuite de cinéma Amicale des Sapeurs Pompiers - Centre Culturel
Dimanche 23	Loto - APEL - Ferme du Château
Vendredi 28	Spectacle "la Cie Aline" - Centre Culturel

DÉCEMBRE	
Mardi 2	Repas de fin d'année - La Source - Ferme du Château
Jeudi 4	Don du sang - Ferme du Château
Vendredi 5	Cérémonie de la Sainte Barbe Sapeurs Pompiers - Centre Culturel - 19h
Samedi 6	Téléthon
Samedi 13	Marché de Noël - Marchavec - Centre Culturel
Vendredi 26	Concours de belote - FC Boutonnais Ferme du Château

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE

Du 1^{er} octobre au 15 mars

Le lundi de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h 30
 Le mardi de 15 h à 17 h 30
 Le mercredi de 10 h à 12 h et de 15 h 30 à 17 h 30
 Le jeudi de 15 h à 17 h 30
 Le vendredi de 15 h à 17 h 30
 Le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30

Du 16 mars au 30 septembre

Le lundi de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h
 Le mardi, jeudi et vendredi de 15 h à 19 h
 Le mercredi de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h
 Le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h

Bulletin d'information municipal - Juillet 2014

Directeur de publication : M. Fabrice MICHELET
 Rédactrice en chef : M^{me} Sylvie MAGNAIN

Imprimé par Italic 79 • BP 39 • 79500 Melle • www.italic79.com



MAIRIE

7 avenue de l'Hôtel de Ville
 79110 Chef-Boutonne
 Tél. 05 49 29 80 04

mairie-chefboutonne@paysmellois.org
 www.chef-boutonne.fr

Commune de Chef-Boutonne

lundi		mardi		mercredi		jeudi		vendredi	
8h30	12h30	-	-	8h30	12h30	-	-	8h30	12h30
13h30	17h00	13h30	17h00	13h30	17h00	13h30	17h00	13h30	17h00